

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 11 (1931)

Artikel: Le Franc suisse discours de Monsieur le Conseiller fédéral Musy
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-889269>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE ÉCONOMIQUE FRANCO-SUISSE

*Organe mensuel officiel
de la*

Chambre de Commerce suisse en France

61, Avenue Victor-Emmanuel III

1931

Numéro unique

Paris VIII^e

1931

Numéro unique

TÉLÉPHONE
Elysées 54-94

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE
Commersuis-Paris 45

*La Revue économique franco-suisse
fait suite au Bulletin mensuel
de la Chambre de Commerce suisse
en France*

Le numéro : 3 fr.
Un an : fr. 30
(argent français)
CHÈQUES POSTAUX
Paris 32-44

Le Franc suisse

discours de Monsieur le Conseiller fédéral Musy ⁽¹⁾

Le fléchissement ininterrompu de certaines devises considérées jusqu'ici, à juste titre, comme le boulevard inexpugnable de l'étalon d'or, a immédiatement fait douter de la stabilité des autres devises. On s'est demandé en particulier si le franc suisse, qui tient inflexiblement la parité or depuis 7 ans, ne serait pas un jour, lui aussi, atteint par la grave crise qui ne connaît plus de frontière. Malgré ce que peut avoir de présomptueux une déclaration aussi catégorique faite à une époque d'inquiétude générale, il reste certain que le franc suisse n'est pas menacé.

En 1931, la crise qui depuis une année sévit aux Etats-Unis s'étend à toute l'Europe. Elle devient rapidement universelle. Elle a surpris notre pays alors que celui-ci est encore économiquement sain et financièrement fort.

Tandis que certains pays, comme l'Angleterre, n'ont point réussi à se relever complètement de la crise économique consécutive à la guerre, les années 1926, 1927, 1928 et 1929 furent pour l'industrie suisse une période d'incontestable prospérité. L'esprit d'initiative de nos industriels et de nos commerçants, leur entraînement technique, l'énergie de tout notre peuple, son sens de

l'épargne, la confiance qu'il garde en lui-même et la confiance que partout on lui accorde lui permirent d'affermir sa situation... Pendant cette période prospère, nos exportations sont en augmentation. Relevons aussi que l'industrie suisse eut la sagesse d'éviter prudemment les excès de développement artificiel qui, dans certains pays, ont tant contribué à intensifier la crise.

Tout cela explique pourquoi la Suisse n'a subi que bien après l'Amérique et l'Angleterre la répercussion du malaise international.

Pendant les années de prospérité, alors que le gain était relativement facile, notre peuple a économisé. Cela ressort nettement de l'affermissement de nos finances publiques et privées, en particulier, de la consolidation de nos banques et de notre industrie. De 1925 à 1930, la Confédération a réduit sa dette publique de plus de 230 millions de francs. Pendant cette même période, elle réussit en outre à constituer des réserves et fonds spéciaux dont le chiffre dépasse 200 millions. Cantons et communes équilibrent leurs budgets. Ils réduisent leurs dettes. En 5 ans, ils ont augmenté leur fortune nette de plus de 140 millions. Un effort aussi considérable a été possible parce qu'à l'époque de prospérité le contribuable suisse avait réalisé des gains importants et soigneusement épargné. Pendant cette même période, les banques ont porté leurs réserves ouvertes de 429 millions de francs à 645 mil-

(1) Discours prononcé au microphone, à Berne, le 24 octobre 1931.

PAUL CAPIT

TRANSPORTS INTERNATIONAUX ET AGENCE EN DOUANE

SIÈGE ET MAGASINS : St-LOUIS, près Bâle (Haut-Rhin) — TÉLÉPHONE 79
où doivent être adressées toutes les demandes

MAISONS à :

BALE 13 (Suisse) — LAUTERBOURG (Ht-Rhin)
— WERT et BERG (Pfalz) — ECOUVIEZ
(Meuse), téléph. n° 2° — LAMORTEAU, ATHUS
(Belgique) — LONGWY (Meurthe-et-Moselle) —
PALMRAIN, KEHL, WINTERSDORF (Baden)
— STRASBOURG, 4, rue du Vieux-Marché-aux-
Vins, téléph. n° 64-29.

AGENCES à :

BUCHS-St-GALLEN (Suisse) — DELLE — GIVET
(Ardennes) — SIERK et THIONVILLE (Moselle)
— JEUMONT, BLANC-MISSERON (Nord) —
MULHOUSE, COLMAR (Haut-Rhin) — BREISACH
et NEUENBURG (Baden).

LE COMMERCE

TOUT CE QUI CONCERNÉ
LE FONCTIONNEMENT
COMMERCIAL D'UNE MAISON



REVUE MENSUELLE PRATIQUE DES AFFAIRES EN GÉNÉRAL
53, RUE DE RIVOLI, 53 ~ PARIS (1^e)

Visitez la Suisse en automobile

Tous les renseignements dont
vous pouvez avoir besoin vous
seront fournis par la Chambre
de commerce suisse en France.



SAVON VERMINCK extra 72 % HERCULE

Fabricants : Etablissem. Verminck S. A., MARSEILLE
Conditions et Prix de gros sur demande

Pour l'Hygiène
Pour la Lessive
Pour tous travaux
de propreté
RIEN NE VAUT LE

IMMEUBLES — FONDS DE COMMERCE
INDUSTRIES — PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
A. GODET

G. ROSERENS, Successeur

(Membre de nombreuses Sociétés suisses)

Maison fondée en 1886

68, Rue de Rivoli, Paris (4^e)

Tél. Archives 88-25 et 88-26

*Il n'y a en France qu'un seul organe
international du bois*

Revue Industrielle BÖJS

et de l'ameublement

2, rue Crillon, PARIS (4^e)

Abonnement annuel 25, 30, ou 35 francs
suivant convention de Stockholm

lions, ce qui équivaut à une augmentation de 50 %. Du 31 décembre 1925 jusqu'au 31 décembre 1930, les dépôts d'épargne ont passé de 3,4 milliards de francs à 4,7 milliards. Le nombre des carnets d'épargne dépasse aujourd'hui sensiblement 3 millions.

La Suisse était donc bien préparée pour résister victorieusement aux premières atteintes de la crise.

**

Il est certain cependant que l'inquiétant fléchissement de plusieurs monnaies étrangères, les perturbations économiques et financières profondes qui bouleversent la plupart des pays auxquels nous rattachent des relations commerciales et bancaires importantes, devaient fatallement éprouver nos banques suisses. Cependant, jusqu'ici, nous n'avons enregistré que 3 ou 4 défaillances dont une seule, celle de la Banque de Genève, banque privée au capital de 20 millions, a quelque importance. Tenons compte que même en période normale, il y aura fatallement de temps en temps un industriel, un commerçant, voire même une banque qui fera de mauvaises affaires et nous constaterons que ces quelques incidents n'ont pas un caractère inquiétant.

Comparativement aux catastrophes bancaires étrangères, le nombre et la signification de ces défaillances restent minimes. Aux Etats-Unis, du 1^{er} janvier 1929 à fin août 1931, le nombre des banques obligées de suspendre leurs paiements s'est élevé à 2.919. Les fonds en dépôt chez ces banques atteignaient plus de 9 milliards de francs.

Contrairement à ce qu'il advint malheureusement dans la plupart des pays, toutes nos grandes banques sont demeurées en solide équilibre. La Confédération et les banques ne sont intervenues qu'une seule fois en faveur d'un seul établissement financier dont il fallait favoriser la fondation, afin de lui fournir des bases suffisamment solides pour résister aux effets de la crise de confiance consécutive à la fermeture de la Banque de Genève.

Je constate avec satisfaction que l'inquiétante vague de pessimisme, la grave dépression morale qui toucha successivement tous les pays n'a eu chez nous que des effets très atténus. Seules quelques banques ont eu à souffrir momentanément de retraits inexplicables. La nervosité fut de très courte durée et, aujourd'hui, le calme est complètement rétabli. Notre population a su rester calme et garder son sang-froid. Dans les circonstances actuelles, ce calme, manifestation de clairvoyante confiance, constitue pour notre pays une précieuse force morale.

Je rappelle qu'il est impossible de demander aux banques, petites ou grandes, de conserver à

vue la contre-valeur de la totalité de leurs engagements à court terme. Les dépôts à court terme près les banques suisses atteignent la somme de 10 milliards. Obliger les banques à garder dans leurs caisses ou, sans intérêts, à la Banque Nationale, ces 10 milliards serait frapper de stérilité une portion très considérable de notre fortune mobilière nationale. Le rôle des banques n'est pas surtout de servir de coffre-fort, mais bien d'être les distributrices des crédits destinés à soutenir efficacement et à développer l'économie générale. L'intérêt de tous exige par conséquent que les banques ne conservent dans leurs caisses que les fonds indispensables aux besoins courants. Tout le reste devrait pouvoir être investi dans l'équipement industriel, les exploitations commerciales et dans l'agriculture. Je constate en passant que c'est par le développement de l'épargne généralisée, intégrée dans l'économie générale, que se réalise la solidarité économique dans la co-propriété de tous à la fortune nationale.

**

Dès les premières manifestations de la crise, les banques ont fait un gros effort et de lourds sacrifices pour augmenter leurs disponibilités. L'encaisse globale des banques, qui s'élevait à 370 millions à la fin de 1929, atteignait un an plus tard 478 millions; elle dépasse probablement aujourd'hui 1 1/2 milliard. Les comptes de virement sans intérêt auprès de la Banque Nationale s'élèvent actuellement à plus de 900 millions. L'encaisse des banques en billets de banque, monnaies d'or et d'argent et en lingots atteint au moins 500 millions. D'autre part, la Banque Nationale suisse est aujourd'hui certainement la plus forte et la mieux pourvue de toutes les banques d'émission du monde. Ses réserves d'or s'élèvent à 2 milliards 100 millions de francs, à quoi il faut ajouter plus de 100 millions de devises or. Constatons en outre que tous les autres actifs de la Banque Nationale, dont l'importance n'est relativement pas considérable, sont tous, sans exception, de tout premier ordre. La circulation en billets de banque ne dépassant pas 1 milliard 400 millions, la Banque Nationale possède 800 millions d'or de plus qu'il n'en faut pour couvrir ses billets à concurrence de 100 %. Pour saisir la signification de ces chiffres, rappelons qu'avant la guerre, la réserve métallique de la Banque Nationale n'atteignait pas 200 millions (moyenne de 1913 : 193,6 millions) et la couverture des billets ne dépassait guère 70 %.

Dans aucun pays, les disponibilités immédiates des banques et la puissance de la banque d'émission n'atteignent des proportions aussi élevées. Je fais cette constatation, non pas pour en tirer vanité, mais uniquement pour remarquer que la couverture de nos billets me paraît amplement suffisante. Les disponibilités immédiates tout à fait exceptionnelles fournissent sans doute aux banques le moyen de rembourser im-

BORDIER & Cie

Banquiers

gestion de fortunes

16, rue de Hollande

GENÈVE

PERRIN & Cie20 et 22, rue Beccaria, PARIS (XII^e)

Téléphone : Diderot 32-61 et 32-62

DÉMÉNAGEMENTS POUR TOUS PAYS
VASTES GARDE-MEUBLES MODERNES
TRANSPORTS INTERNATIONAUXAGENTS
DANS TOUTES LES DOUANES DE PARIS

Adresse télégraphique : DEMENAPER

**SOCIÉTÉ
de
BANQUE SUISSE**

Bâle, Zurich, Saint-Gall, Genève
 Lausanne, La Chaux-de-Fonds
 Neuchâtel, Schaffhouse, Londres
 Bienna, Chiasso, Hérisau
 Le Locle, Nyon, Aigle, Bischofszell
 Morges, Les Ponts, Rorschach

FONDÉE EN 1872

Capital-actions et réserves
 Frs suisses 212.000.000

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE

**SOCIÉTÉ MARSEILLAISE
DE CRÉDIT**

Banque Fondée en 1865

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital entièrement versé :
100 millions

Réserves : 52.365.000 fr.

Siège social :
MARSEILLE, rue Paradis, 75
 Succursale : PARIS, rue Auber, 4

NOMBREUSES AGENCES

Dans le Midi de la France,
 en Algérie, en Tunisie et au Maroc

Agence à Vichy;

Bureau (de saison) à La Bourboule
Vals (Par Aubenas)

Agence à LAUSANNE (Suisse)

*Traite toutes les Opérations
de Banque,
de Titres et de Marchandises*

SOCIÉTÉ ANONYME LEU & CIE, ZURICH

Maison de Banque fondée en 1755. — Capital : Fr. 50.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Ordres de Bourse — Achat et Vente de Titres
 Placement de Capitaux — Gérance de Fortunes

LOCATION DE COFFRES-FORTS

médiatement tout ce qui pourrait leur être retiré. Rappelons-nous cependant que ces énormes immobilisations improductives grèvent lourdement notre économie nationale. La solidité de nos banques, la confiance entière qu'elles méritent doivent permettre de démobiliser peu à peu ces énormes réserves frappées de stérilité. Le sort de nos banques est entre les mains des déposants. De leur confiance, de leur calme et de leur sagesse dépend le sort de nos instituts financiers.



Certains milieux commencent à s'inquiéter du déséquilibre croissant de notre balance commerciale. La presse étrangère a cru devoir faire écho à ces craintes. Je constate tout d'abord que, de tout temps, notre balance commerciale fut déficitaire. Le peuple suisse, massé sur un territoire exigu, coupé par de vastes régions improductives, a toujours importé chaque année pour plusieurs centaines de millions de plus qu'il n'exporte. Il va de soi, par conséquent, qu'à moins de se résigner à l'expatriation d'une partie de son peuple ou à vivre de son capital, c'est-à-dire à s'en aller fatallement à la ruine, la Suisse doit trouver des compensations importantes. L'étranger aurait par conséquent grand tort de prendre ombrage de l'extension de notre activité bancaire internationale et de l'augmentation de nos avoirs à l'étranger. L'intérêt de nos dépôts à l'étranger est, pour notre économie nationale, un indispensable appooint. La Suisse doit être en mesure de payer les importations qui font vivre à l'étranger, avec leurs milliers d'ouvriers, les nombreuses usines qui alimentent notre marché suisse. La crise générale entrave nos exportations. Le déséquilibre des prix qui en résulte favorise par contre considérablement les importations. Il va de soi que le peuple suisse et son gouvernement ne resteront pas indifférents à l'aggravation d'une situation commerciale déjà sérieusement déficitaire. Un redressement économique général mettrait sans doute immédiatement fin à cet inquiétant déséquilibre. Par conséquent, pour le peuple suisse dont la vie économique est plus internationalisée que celle d'autres Etats, l'angoissant problème de la durée de la crise a une importance particulièrement grave.

On sait aujourd'hui que la prospérité industrielle et commerciale de l'après-guerre fut partiellement artificielle. Par une série d'habiles mesures d'ordre international et national, le monde a réussi à neutraliser provisoirement les effets de la guerre. Par d'efficaces moyens dilatoires, on a réussi à dissimuler l'effrayant appauvrissement qui en est résulté. Mais tout cela n'a réussi qu'à retarder l'heure tragique du règlement de

compte final. La perte, consécutive aux raisons que l'on sait, pour l'industrie occidentale, d'une bonne partie de la clientèle russe, chinoise et hindoue représentant 800 millions de consommateurs, est encore venue augmenter le désarroi.

Les institutions d'ordre international ont rendu, dans les domaines économique et financier, des services appréciables. Mais l'expérience a maintenant définitivement démontré qu'un redressement général durable n'est possible qu'à la condition que chaque peuple ait enfin le courage de se constituer le propre artisan de sa propre résurrection.

Il n'est, par conséquent, pas exclu que la crise qui atteint aujourd'hui le monde entier dure plus longtemps qu'on ne l'avait d'abord prévu. Il est aussi possible que, par la suite, elle ne s'atténue que très lentement. Parce que dans notre pays, la situation générale est restée relativement bonne, parce que nos droits de douane sont inférieurs à ceux prélevés par les autres Etats, à cause du grave déséquilibre des prix, mais surtout parce que l'acheteur suisse paie comptant et en francs-or, la Suisse pourrait, si la crise s'accentuait, courir le grave danger de devenir une place de « dumping » par excellence. Si les circonstances devaient l'y contraindre, la Suisse saura assouplir son régime douanier pour protéger efficacement le travail indigène contre le « dumping » et obtenir des nations dont nous sommes les meilleurs clients, qu'elles collaborent plus efficacement au soutien de nos industries indigènes.

Nous sommes, par conséquent, en mesure de protéger efficacement le franc suisse contre les répercussions d'une balance commerciale anormale.

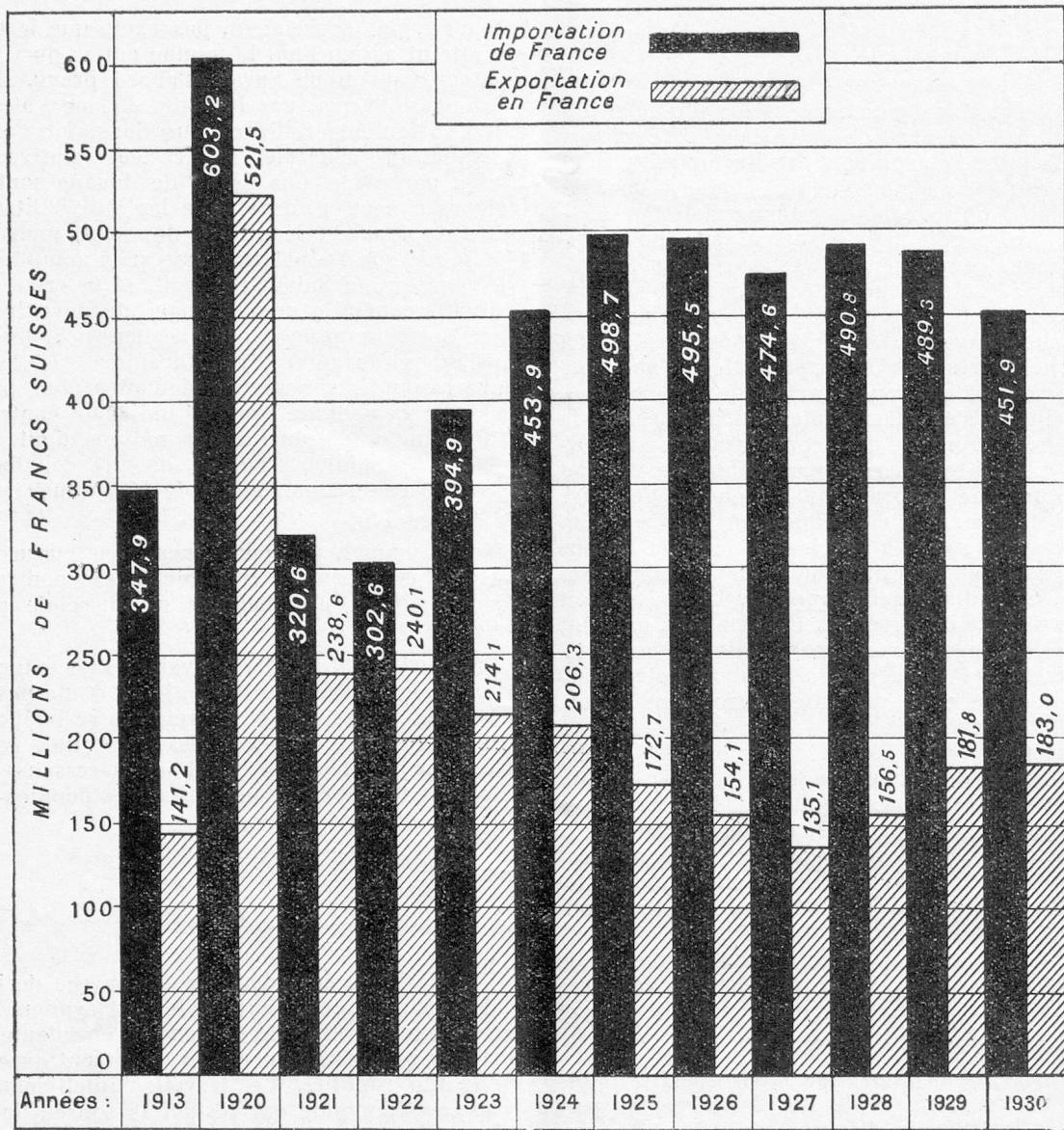
Enfin, si les difficultés devaient s'accentuer au point de le rendre nécessaire, je ne doute pas que le peuple suisse saura restreindre ses dépenses publiques et privées. En Suisse, certaines économies sont possibles sans qu'il soit nécessaire pour autant de toucher à ce que les autres peuples considèrent comme nécessaire.



Une dernière considération. Le mythe de la richesse cristallisée et immuable s'est évanoui pour faire place au règne de la richesse circulante. Les fortunes se constituent et s'évanouissent avec une étonnante rapidité. Le travail, l'intelligence et l'esprit d'économie qui restent la source de l'indépendance constitueront par conséquent, à l'avenir plus que par le passé, la vraie richesse. Cette constatation ne saurait que renforcer la situation d'un peuple qui, de tout temps, a vécu de son travail, sous le signe de l'effort persévérant. *Malgré la gravité d'une crise plus aiguë que toutes celles dont notre génération a été le témoin inquiet, le*

**Importations de France en Suisse
et exportations de Suisse en France
en 1913 et de 1920 à 1930**

Comparaison annuelle en millions de francs suisses



Graphique de la Chambre de commerce suisse en France.

peuple suisse regarde l'avenir sans angoisse parce qu'il a gardé confiance en lui-même, parce qu'il aura le courage de toutes les résolutions nécessaires. Ce qui constitue la vraie et durable fortune d'une nation, c'est moins la richesse acquise que la faculté de la renouveler sans cesse par le travail poursuivi dans le calme et l'ordre, par l'épargne prévoyante protégée par la paix sociale.

**

La situation exceptionnellement forte de la Banque Nationale, les énormes disponibilités de

nos banques cantonales et privées, mais surtout nos magnifiques réserves d'énergie morale me permettent de proclamer que si notre franc reste modeste et n'a nullement la prétention de devenir une monnaie internationale, il restera résolument appuyé sur l'étalon d'or. Pour protéger l'épargne suisse contre le déprimant danger de la dévaluation, le Conseil fédéral et la Banque Nationale savent qu'il n'y a qu'une politique monétaire :

« Le franc suisse à la parité or ».

Le Commerce franco-suisse pendant les neuf premiers mois de 1931

En 1928, 1929 et 1930, on avait pu constater, avec satisfaction, un relèvement de la valeur totale des exportations suisses en France. Ainsi que le montre le graphique que nous publions à la page 10, le progrès de l'année 1930 n'a pas été considérable. Il n'a été que de 1 million 300 mille francs suisses, alors qu'en 1929 le progrès, sur 1928, avait atteint 25 millions de francs suisses. Mais, si léger qu'il ait été, le progrès de 1930 sur 1929 avait eu ceci d'intéressant que la France se trouvait être, de tous les pays clients de la Suisse, le seul où les exportations suisses aient progressé en 1930.

Il est à prévoir, malheureusement, que l'on n'en pourra pas dire autant de l'année 1931. En tous cas, les chiffres des neuf premiers mois révèlent un recul appréciable des exportations suisses en France, ainsi que l'on en jugera par le tableau suivant :

Exportations de Suisse en France

Taux trimestriels

en millions de francs suisses.

Trimestres	1928	1929	1930	1931
I.	34.5	44.1	47.9	42.7
I.	37.4	44.1	45.0	39.0
III.	37.2	42.7	43.4	34.9
Taux des neuf 1 ^{ers} mois.	109.1	130.9	136.3	116.6

La différence entre les résultats de 1931 et ceux de 1930 représente, à la fin du neuvième mois, un fléchissement de 14,4 %.

Quant aux importations françaises en Suisse, leur fléchissement en 1930, par rapport à 1929, avait été de 37,6 millions de francs suisses; mais ce n'est pas un chiffre dont on se soit alarmé en France, attendu qu'il ne représentait qu'une régression de 7 %, à un moment où les exportations françaises dans d'autres pays enregistraient déjà des reculs beaucoup plus importants.

Mais le fléchissement s'est considérablement accentué dans les neuf premiers mois de 1931, ainsi que va nous le montrer le tableau que voici :

Importations de France en Suisse

Taux trimestriels

en millions de francs suisses.

Trimestres	1928	1929	1930	1931
I.	125.5	115.7	121.7	90.3
II.	121.1	126.6	120.1	93.4
III.	119.3	122.9	105.3	86.0
Taux des neuf 1 ^{ers} mois.	365.9	365.2	347.1	269.7

La différence entre les 9 premiers mois de 1931 et les 9 premiers mois de 1930, représente une diminution de 22,3 %.